Droit de la commande publique et des contrats complexes

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Définition du contrat public - Définition du contrat de la commande publique (marché, concession, marché de partenariat) - qualification des montages contractuels immobiliers

Compétence à acquérir :

Technique des contrats publics d'affaires

Mode de contrôle des connaissances :

Un examen final et deux cours travaux sur table